

Pour une éducation populaire à l'environnement

Devons-nous dire « pauvres », « défavorisés », « précaires », « opprimés »... ? Cette question, la rédaction de Symbioses se l'est posée à l'entame de ce dossier consacré aux relations entre « précarité et environnement ». Et il n'y a pas de bonne réponse. Car tous les termes montrent leurs limites. Chacun occulte une part de réalité. Tantôt résumant la personne, dans l'imaginaire collectif, à sa situation économique-économique, quitte à oublier toutes ses autres richesses. Tantôt concentrant tous les regards sur les dynamiques politiques ou sociétales.

Cependant, cette question du « comment dire » n'est pas seulement sémantique. Elle révèle aussi l'inconfort dans lequel se trouvent les professionnels de l'environnement dès qu'ils parlent de ce « public précarisé ». Un public qui, jusqu'à présent, leur est resté majoritairement méconnu. Il faut dire que les deux secteurs – le social et l'environnemental – se sont ignorés depuis plus de 40 ans. Jusqu'à récemment. Jacques Theys* en parle très bien. Il explique comment, dans les années soixante, l'urbain et le social ont été marginalisés en faveur d'une conception « nature » de l'environnement. Comment, à cette époque, l'environnement comme enjeu politique a été défini par et pour la classe moyenne. Comment, à force de penser l'environnement comme une valeur universelle et globale, on a parfois perdu de vue les contextes sociaux particuliers.

En parlant de globalisation, précisons d'emblée que nous avons choisi, dans ce numéro de Symbioses, de ne parler que de la « précarité d'ici », en Belgique. N'oublions pas cependant qu'elle renvoie à celle du Monde, du Sud et de l'Est. Les pauvres de chez nous sont d'ailleurs en partie issus des flux migratoires. Les mécanismes qui entretiennent la pauvreté sont en outre souvent les mêmes, ici ou ailleurs : cela reste l'histoire de « dominants » qui imposent – consciemment ou pas - un système qui leur est de plus en plus favorable, à un tiers ou un quart-monde, qui n'a pas les outils pour se défendre.

Et l'éducation relative à l'environnement (ErE) dans tout cela ? Elle se concentre sur les relations entre l'homme et son environnement, montre comment ils s'influencent mutuellement. Pourtant, l'environnement ne reste-t-il pas trop souvent l'objectif prioritaire de notre réflexion et de notre action : comment limiter les comportements inadaptés, comment aimer la nature et protéger la planète ? Et trop rarement : comment l'éducation à l'environnement peut-elle émanciper ? Rééquilibre-t-elle les rapports de force ? Comment faire en sorte que les derniers pollueurs ne soient pas les premières victimes ?

L'environnement - qu'il soit cadre de vie, énergie, mobilité, nature... - peut être un levier de progrès social. Travaillons donc, main dans la main avec les travailleurs sociaux, à une éducation à l'environnement davantage socio-centrée. Écoutons les plus pauvres, éveillons-les à leur environnement. Non tant pour qu'ils s'émerveillent ou acquièrent un comportement particulier, défini par une culture dominante, mais surtout pour les outiller. Travaillons ensemble pour que les précarisés d'ici puissent défendre leur droit – sans cesse bafoué – à un environnement sain, et à une éducation à l'environnement adaptée. Pour qu'ils s'émancipent, pour qu'ils participent aux décisions, fassent valoir leurs priorités, quitte à ce qu'elles déplaisent parfois aux environnementalistes eux-mêmes.

Car face aux problèmes socio-environnementaux, il y a trois stratégies : mettre un couvercle sur la marmite en espérant qu'elle n'explode pas, adapter les personnes à la société, ou rendre la société plus juste et démocratique. Opter pour la troisième, c'est reconnaître les savoirs spécifiques de ceux qui ont vécu l'exclusion. C'est partir des personnes précarisées pour bâtir un projet où chacun trouve sa place. C'est décider, pour les quarante années à venir, de s'investir dans une éducation populaire à l'environnement.

Christophe DUBOIS, Rédacteur en chef

* Jacques Theys, « Environnement et inégalités sociales », Editions de L'Université de Bruxelles, pp.23-35, 2007.



Photo : © Marc Deckers